



Jusqu'à
100€
OFFERTS*

Madame, Monsieur,

Nous avons conscience que les nouvelles réglementations thermiques et énergétiques concernant le logement sont contraignantes et coûteuses. Sans travaux de rénovation, certains logements deviendront des passoires énergétiques aux yeux de la législation, et ne pourront progressivement plus être loués.

C'est pourquoi nous avons décidé de vous donner un coup de pouce.

Votre agence SBM vous accompagne et vous offre 10% du montant des travaux de rénovation énergétique réalisés, dans la limite de 100€ TTC.

Ces travaux devront porter sur le remplacement des systèmes de chauffage (radiateurs, chaudières, convecteurs, etc), le remplacement des fenêtres, l'isolation des murs, des plafonds ou des sols.

Cette offre est valable uniquement lors d'une première mise en location pour tout nouveau client. Le montant offert viendra en déduction des frais d'agence et sur présentation d'une facture.

Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse e-mail suivante : paris@sbm-immo.com

A bientôt dans votre agence.

L'équipe SBM Paris